

## Le 16 décembre 1768 - Poivre au ministre : traite à Madagascar

---

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/5a/2 n°70.

Traite frauduleuse d'esclaves à Madagascar. Dumas et Vauquelin impliqués, Glemet est rappelé pour rendre compte. (Le gouverneur Dumas a été rappelé en France, Steinauer assure l'intérim.)

---

---

N°143. Traite de Madagascar.

A l'Isle de France le 16 décembre 1768

Monseigneur,

Lorsque j'ai eu l'honneur de vous écrire en différents temps que la traite de Madagascar coûtait au Roi, bien loin d'apporter du profit, je n'ai pas prétendu dire que les effets de traite ne se vendissent pas avec avantage dans cette île. Ces échanges qui s'en font contre des esclaves et des troupeaux donneraient certainement de gros profits si les personnes chargées de ces échanges se conduisaient avec fidélité.

La flûte *la Garonne* que M. Dumas avait envoyée à Foulepointe où le Sr Glemet régit la traite est de retour de ce voyage. Elle nous a apporté ici environ 200 têtes de bestiaux et 43 esclaves pour le compte du Roi.

Je savais, à n'en pouvoir douter, que cette flûte devait apporter une grande quantité d'esclaves pour M. Dumas, et que cette raison seule lui en avait fait changer la destination, car *la Garonne* était beaucoup plus propre au voyage sur Fort Dauphin qu'à celui de Foulepointe. J'ai pris des informations sur la quantité d'esclaves de pacotille qui pouvaient être à bord, j'ai su qu'il y en avait un nombre considérable, et j'ai pris toutes les mesures de la vérité du fait.

Quoique dans cette occasion j'ai trouvé contre moi tous les partisans de M. Dumas, tous les intéressés et les facteurs de la pacotille, j'ai néanmoins réussi à faire arrêter 70 esclaves, beaucoup mieux choisis, sans comparaison, que ceux du Roi, et débarqués frauduleusement. J'en ai trouvé une grande partie dans une citerne de la batterie de l'île des Tonneliers qu'on nomme la redoute Bourdonnais où ils étaient sous la garde et la protection des sentinelles et gardiens de cette batterie.

M. de Steinauer a eu la bonté de se prêter à tout ce que j'ai eu l'honneur de lui demander pour le succès de mes recherches ; mais malgré toute la vigilance et l'aide de M. de Steinauer, plus de 80 esclaves débarqués frauduleusement nous ont échappé. L'esprit de pacotille est tel dans cette île que tous la favorisent, et qu'il semble que ce soit une injustice d'empêcher le Roi d'être volé.

J'espère que le désintéressement de M. de Steinauer fera disparaître un esprit si contraire au bien du service. Mais il est bien certain que si M. Dumas avait été en place, je n'eusse pas pu arrêter un seul de ces esclaves débarqués en fraude. Les pions malabars que j'ai employés seuls à cette expédition eussent tous été mis au cachot. M. Dumas n'eut jamais consenti à laisser saisir dans des batteries des esclaves qui étaient sous la protection militaire.

D'un autre côté, *l'Étoile du matin*, qui, par ordre de M. Dumas, a passé l'année entière à Madagascar, sans rendre au Roi le moindre service, au lieu de nous apporter ici un chargement d'esclaves pour le compte de Sa Majesté, a été expédiée de Foulepointe, par le Sr Glemet en droiture pour l'île de Bourbon avec une pacotille d'esclaves. J'ai été instruit par l'écrivain de la flûte *la Garonne* qui m'a assuré avoir vu embarquer à Foulepointe une grande quantité d'esclaves sur *l'Étoile du matin*.

Le Sr D'Etcheverry qui s'est brouillé avec l'officier faisant fonction d'écrivain sur sa corvette, l'a laissé à terre à Foulepointe d'où il a appareillé la nuit. L'officier écrivain a été obligé de s'embarquer sur *la Garonne*, et il m'a confirmé le rapport fait par l'écrivain de la flûte.

J'avais ordonné au Sr Glemet de m'envoyer par la corvette *l'Etoile du matin* un chargement de 60 à 80 jeunes Noirs de choix, pour payer au-moins une partie des dépenses inutiles que la corvette a faites pendant toute l'année. Ce chef de traite m'a écrit par *la Garonne* qu'il ne lui avait pas été possible de trouver un seul Noir à envoyer pour le compte du Roi par cette corvette, et qu'en conséquence il l'avait expédiée pour aller prendre un chargement de blé à Bourbon.

J'ai profité du premier bâtiment qui est allé d'ici à Bourbon pour prévenir MM. de Bellecombe et Crémont sur l'objet du voyage de la corvette *l'Etoile du matin*, et je les ai priés d'employer tout leur zèle et toute leur vigilance pour faire arrêter et confisquer au profit du Roi les esclaves qui débarqueraient frauduleusement de cette corvette.

Je vous observerai, Monseigneur, que parmi les 70 esclaves provenant de *la Garonne*, que j'ai confisqués au profit du Roi, il s'en trouve plusieurs qui, après avoir été marqués à la marque du Roi, se sont trouvés marqués tout récemment d'une autre lettre ou marque particulière, de sorte que je ne puis douter qu'il y ait eu malversations de la part du chef de traite qui a eu l'infidélité de détourner des esclaves achetés pour le compte du Roi et marqués à sa marque ordinaire.

La facture du même chef de traite porte quelques Noirs du Roi comme morts ou restés à Foulepointe, lesquels se sont trouvés ressuscités ici, et ont été débarqués frauduleusement, suivant les témoignages unanimes des autres esclaves.

Ces considérations et les avis que j'ai eu par ailleurs des malversations incroyables qui se faisaient à Foulepointe m'ont déterminé, de concert avec M. de Steinauer, à y envoyer le Sr Audirac, sous-commissaire de la Marine, pour reconnaître la vérité des rapports qui m'ont été faits, relever le Sr Glemet, et l'amener ici pour rendre compte de sa conduite.

J'espère, Monseigneur, être dans peu de temps, en état de vous fournir des preuves convaincantes des infidélités du Sr Glemet, et de la complicité de MM. Dumas et Vauquelin ses associés.

Je joins ici copie du procès-verbal fait à l'occasion de la saisie et la confiscation des esclaves débarqués frauduleusement de *la Garonne*, ainsi que le rôle de ces mêmes esclaves avec des observations.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

Au Port Louis, Isle de France, le 16 décembre 1768

\* \* \*